

SOCIAL Syndicat

Idee PME, au nom de la défense individuelle

Deux ans après sa création, Idee PME, le syndicat créé par l'expert-comptable René Hans, revendique une centaine d'adhérents. Son credo : la défense individuelle de l'entrepreneur.

Il faut lui reconnaître une chose : René Hans a de la suite dans les idées. Militant infatigable de la cause des patrons de petites entreprises, le président du groupe d'expert-comptable alsacien Hans & associés est allé au bout de sa logique. Il a créé en janvier 2016 Idee PME, « l'unique syndicat de défense individuelle du libre entrepreneur », explique-t-il.

Pas question pour lui de marcher sur les plates-bandes des organisations patronales qu'il connaît bien – il a été pendant dix ans vice-président de la CGPME du Haut-Rhin. S'il a décidé de franchir le pas, c'est pour faire ce qu'à son sens elles ne font pas, à savoir « accompagner » personnellement « les chefs d'entreprise » confrontés « à l'arbitraire de réglementations inapplicables », à des contrôles un peu trop tatillons ou à « des problèmes administratifs et fiscaux ». Un peu comme le fait le Conseil national de l'entreprise (CNDE) de Gérard Nicoud – dont M. Hans avait d'ailleurs tenté il y a quelques années d'ouvrir une antenne en Alsace.

« Moi, je suis dans le concret », explique le dirigeant, auteur en 2005 d'un livre intitulé *L'entreprise malade des fonctionnaires*. « Ma devise, précise-t-il, c'est agir plutôt que gémir ».



René Hans : « Je défends une cause à laquelle je crois ». PHOTO DNA - CEDRIC JOUBERT

René Hans s'est aussi entouré d'une poignée de bénévoles issus de l'administration fiscale, du monde de l'assurance, du droit et de la finance. Leur mission : être présents, physiquement, aux côtés des patrons de PME, par exemple lors de contrôles, dans des commissions ou devant la justice. « La présence d'un tiers permet souvent d'éviter le pire. Ça change le rapport de force et ça permet de trouver une solution », résume René Hans.

Aujourd'hui, Idee PME, installé à Entzheim et à Bollwiller, revendique une centaine d'adhérents, essentiellement alsaciens. Un bilan que René Hans juge plutôt satisfaisant. De toute façon, indique-t-il, « je ne veux pas des-

milliers de membres », pas plus d'ailleurs que « des subventions ».

Le syndicat, qui se dit politiquement « neutre », et qu'on ne peut en tout cas pas soupçonner de sympathie pour la gauche, est en effet soucieux de son indépendance. En outre, précise son fondateur, il dispose déjà d'un « bras armé financier ».

Il s'appuie en effet sur Capital Initiative, un fonds d'investissement de proximité créé par M. Hans il y a une vingtaine d'années. L'idée, déjà, était de répondre aux besoins de financement des petites entreprises qui se sont vu opposer une fin de non-recevoir de leur banque, en particulier celles qui sont en mal de trésorerie ou en difficulté. « La plupart ont besoin de petites sommes », constate l'expert-comptable. Capital Initiative leur vient en aide en rachetant temporairement leurs actifs (lire ci-contre).

Idee PME s'appuie enfin sur l'Académie des entrepreneurs. Dernière initiative en date de l'expert-comptable, cet organisme de formation créé en octobre 2016 s'adresse aux « candidats qui veulent acheter, créer ou reprendre une entreprise », indique le dirigeant. L'Académie leur propose des sessions thématiques payantes échelonnées

sur un an, afin d'accompagner ceux « qui ne viennent pas du monde de l'entreprise et qui n'ont pas cette fibre » car, estime-t-il, « si on les laisse seuls, ils vont au casse-pipe ».

Si son action se veut centrée sur la défense individuelle, René Hans n'oublie cependant pas la dimension collective de son syndicat. Idee PME, explique-t-il, veut aussi être le porte-parole des patrons de PME – « ces oubliés qui remplissent les caisses de la France ». Il l'a montré le mois dernier encore en adressant, dans une lettre ouverte, ses revendications à Emmanuel Macron, l'appelant à faire en sorte de « libérer » les entreprises des carcans qui entravent leur action pour les « laisser produire des richesses ».

« Moi, martèle-t-il, j'ai des convictions. Je défends une cause à laquelle je crois », à sa manière, avec le verbe haut et sans s'embarrasser de demi-mesure. À 61 ans, après avoir bâti le plus grand groupe alsacien d'expert-comptable (qui compte aujourd'hui plus de 300 salariés, 6 000 clients et 25 millions d'euros d'honoraires), il envisage d'ailleurs d'y consacrer bientôt plus de temps car « il ne faut, insiste-t-il, pas laisser seul celui qui entreprend ».

ODILE WEISS

Faire contrepoids

Soucieux de répondre aux « gens qui venaient (le) voir pour (lui) soumettre leurs problèmes », ce fils d'ouvrier mineur de fond du bassin potassique, comme il aime à le rappeler, a donc créé une structure sur la base, souligne-t-il, de la loi Waldeck-Rousseau du 21 mars 1884 relative à la création de syndicats professionnels. L'objectif n'est pas tant de militer que de faire contrepoids. « Pour défendre un dossier, négocier avec les administrations, j'écris avec l'en-tête Idee PME. Ça permet d'ouvrir des portes », explique-t-il.

MICRO-FINANCEMENT POUR PME

Comment aider des patrons de PME en manque de liquidités à assurer le fonctionnement de leur entreprise lorsque les banques ne suivent pas ? Pour répondre à cette question, René Hans a créé en 1997, à Bollwiller, Capital Initiative, un fonds d'investissement de proximité spécialisé dans le rachat temporaire d'actifs. Le principe est simple : « Nous achetons un bien à l'entreprise et nous le lui louons. Nous le faisons pour l'immobilier et les machines », explique M. Hans. Cela permet à l'entreprise d'obtenir de la trésorerie tout en continuant à exploiter son actif. Aujourd'hui, ce fonds alimenté par des actionnaires (pour l'essentiel des chefs d'entreprise alsaciens), qui trouve ses financements auprès des banques, intervient à l'échelle nationale. « En deux ans, nous avons investi 10 millions d'euros avec 1 million d'euros de capital », se félicite son président. Capital Initiative a ainsi acheté, au prix de 10 000 euros, huit vaches reproductrices à un éleveur en cours d'installation pour lui permettre de

constituer son cheptel (en échange d'un loyer annuel de 2 100 euros). Le fonds a aussi financé, pour 137 000 euros, la valeur résiduelle du leasing de cinq camions d'une PME parisienne en redressement judiciaire (contre un loyer annuel de 51 800 euros). « Sans nous, souligne M. Hans, cette entreprise n'existerait plus. »

Capital Initiative a également dans son portefeuille des vitrines réfrigérées achetées pour le compte d'un boucher qui avait du mal à boucler le financement de son investissement, un pulvérisateur agricole ou encore les machines d'un groupe textile qui emploie 130 personnes et confronté à l'assèchement de ses lignes de crédit bancaire. Le fonds est aussi propriétaire (pour une durée de cinq ans) de plusieurs biens immobiliers. Cela va du cabinet dentaire aux locaux d'un supermarché en passant par des résidences principales d'entrepreneurs – pour leur permettre de relancer leur entreprise ou d'honorer leur caution personnelle dans leur entreprise en liquidation.